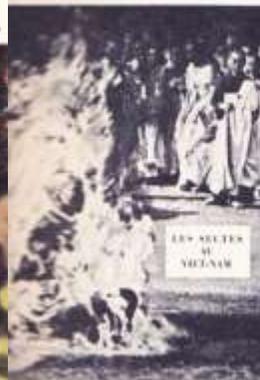


## LES SECTES AU VIET-NAM



LES SECTES  
AU  
VIETNAM

# Miroir de l'Histoire

revue mensuelle

Novembre 1965

n° 191

5 Nos lecteurs écrivent l'histoire

9 Sophie au jardin de Cléo

17 Notre jeu : Le savez-vous ?

23 Ainsi s'écrit l'histoire :  
« Stupide XIX<sup>e</sup> siècle ? »

30 Une jeune fille sauvage

Maurice RAT

Marianne DOLLÈME

Henri NOGUÈRES

P. de LA CONDAMINE

32 EN COULEURS:

Vésuve, Etna, Stromboli

Raymond GAILLARD

50 Les sectes au Vietnam

63 Les journaux français en Amérique

70 La Mettrie à la Cour de Prusse

Gilbert HANDACHE

Sanche de GRAMONT

Dr Paul GANIÈRE

80 EN COULEURS:

Les grandes migrations  
polynésiennes

Marcel BRION

de l'Académie Française

98 L'affaire Pucheu

106 Claude Bourgelat, premier maître  
des vétérinaires

115 Les ancêtres d'Arsène Lupin

Anthony MARCK

Arlette de BENNETOT

Raymond LINDON

Le livre condensé :

127 Les Fantassins du « Chemin  
des Dames »

R.G. NOBÉCOURT

143 Le Calendrier de l'Histoire :

- Mort de Justinien
- Mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche
- Première manifestation de la Résistance française au Soldat inconnu
- Le procès de Nuremberg

Stéphane MASSON

149 Le Courrier des Chercheurs et des Curieux

155 Les livres d'histoire

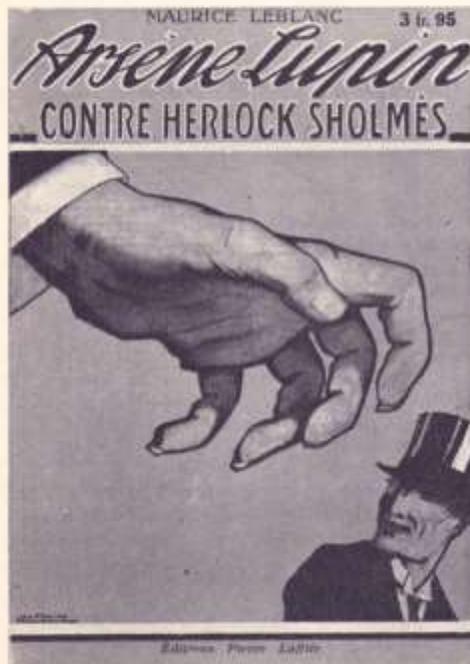
Jacques BOURGEAT

G.-M. TRACY

# LES ANCETRES D'ARSENE LUPIN

par

Raymond Lindon



Il y a des brigands qui ne suscitent que la terreur et l'effroi. Il y en a dont l'habileté est telle qu'à la crainte qu'elle inspire se mêle une certaine admiration. Et puis, il y en a — en France, tout au moins — que leur caractère, leurs procédés, leur fantaisie rendent sympathiques. Oui, il y a un type de fripons qui a la faveur du public français.

## les premiers brigands

Cartouche fut le premier à éveiller dans l'opinion publique française des goûts et des élans qui, jusque-là, y sommeillaient.

C'est sous la Régence, au moment où la spéculation sur les titres de la Compagnie des Indes de Law avait transformé la rue Quincampoix en Bourse des valeurs qu'il se rendit célèbre.

De très petite taille, 1 m 50 environ, il était plaisant, gai, railleur à l'occasion ; aussi savant dans le maniement des armes qu'agile dans les escalades et les fuites par les toits ; et étourdissant dans l'art de se transformer autant qu'adroit dans l'escamotage. Il vola une fois, dans l'antichambre du Roi, au Louvre, l'épée du prince de Soubise et déroba au Palais-Royal des chandeliers, des plats et jusqu'à des épées du Régent.

Sa bande était innombrable et ne comptait pas seulement des hommes mais beaucoup de femmes. Et avec quelle audace étaient choisis les avant-postes où il la plaçait. Le chef du poste d'archers de la rue Quincampoix, chargé de faire la police dans cette foule d'agioteurs, proies des tire-laine et victimes des guet-apens, est un homme à Cartouche. Comme l'est le greffier du Prévôt de la police.

Ses deux plus célèbres aventures, bien connues d'ailleurs, aident à faire son portrait.

Un soir, s'étant introduit dans l'hôtel de Boufflers, il se voit empêché d'en sortir. Il pénètre alors dans la chambre de la vieille maréchale de Boufflers, respecte sa couche, mais lui ordonne de se faire apporter, pendant que lui-même demeure derrière la tenture, un léger souper. La maréchale s'exécute. Cartouche fait honneur au jambon et au pâté de bécassines, mais émet des réserves au sujet du champagne. Et, le lendemain matin, ayant

Maurice Leblanc a créé, il y a quelque soixante ans, cet Arsène Lupin, devenu légendaire aujourd'hui. Je pense ne pas offenser sa mémoire en montrant que, non seulement il a trouvé dans la réalité l'idée de certains des plus amusants chapitres de ses romans, mais encore que, tout comme pour Balzac, tout comme pour Flaubert, ce sont de vrais voleurs, de vrais escrocs, qui ont, sans même qu'il en ait eu conscience peut-être, inspiré son héros. Car le mérite de l'auteur, en l'occurrence, a été de savoir se souvenir de ces brigands de jadis, de discerner ceux des traits de leur caractère, qui leur avaient valu les applaudissements de la foule et de les rassembler plaisamment pour composer ce personnage d'Arsène Lupin, qu'il baptisa, avec tant de bonheur, le « gentleman-cambrioleur ».

pris congé de son hôtesse, il lui fait porter cent bouteilles de champagne... qu'il avait antérieurement dérobées chez le financier Paris-Duverney.

Une autre fois, ayant rencontré sur un pont un homme au désespoir, parlant de se jeter à l'eau, parce qu'il ne pouvait s'acquitter de ses dettes commerciales se montant à 27 000 livres, Cartouche le calme et, touché par sa détresse, lui promet de lui avancer les 27 000 livres. Il n'y a qu'à convoquer ses créanciers pour le lendemain soir. Fidèle à ses engagements, Cartouche vient au rendez-vous avec les 27 000 livres, les verse aux créanciers, en faisant délivrer de bons et loyaux reçus au marchand. Et quand, à l'issue de cette réunion concordataire, les créanciers s'en retournent chez eux, les poches pleines, ils sont en un tournemain détroussés par les complices que Cartouche avait placés dans l'ombre des rues voisines.

Mandrïn, qui lui succéda dans la faveur du public, naquit peu après que Cartouche eût été exécuté et se rendit célèbre trente ans plus tard.

En page ci-contre : Les couvertures des éditions populaires d'Arsène Lupin sont encore dans toutes les mémoires.

Il s'était composé un costume brillant : habit gris à boutons jaunes, gilet rouge, feutre galonné d'or et ceinture rouge et verte où étaient passés couteaux et pistolets.

Enjoué, il était surnommé « Belle Humeur » ; galant avec les femmes, il passait pour riche en bonnes fortunes ; charitable avec les humbles, il avait lui aussi pris le parti de se mettre avec les « petits » contre les « gros ».

Il s'attaquait en effet à peu près exclusivement à la « Ferme », c'est-à-dire à cette organisation dirigée par les Fermiers Généraux qui rachetaient à l'État ses droits aux impôts et s'employait à faire de larges bénéfices en pressurant les redevables. Le tabac, le vin, le sel étaient les principales denrées sur lesquelles les consommateurs payaient des droits fort élevés. Mandrin, lui, avait imaginé de faire en grand la contrebande de tous ces produits et les vendait publiquement, et longtemps impunément, à un prix très inférieur à celui de la Ferme. Même, et on pense si le bon peuple y applaudit, il lui arriva d'obliger celle-ci à lui acheter, au prix fort cette fois-ci, les produits de sa contrebande.

Sa force venait de ce qu'il avait une troupe nombreuse et aussi disciplinée qu'une armée régulière. Quand elle assurait la garde d'une foire où Mandrin écoulait sa marchandise, les gens du Roi ne s'y frotaient pas.

Et quand elle passait à l'offensive, les résultats n'étaient pas moins spectaculaires.

En octobre 1754, Mandrin s'empare avec ses hommes de la ville de Beaune, frappe celle-ci d'une contribution de guerre de 20 000 francs et se fait offrir un vin d'honneur par la municipalité.

Quelques jours plus tôt, il s'était emparé de Bourg et, après avoir fait main basse sur les avoirs de la Ferme, avait ouvert les portes de la prison aux prisonniers pour dettes et aux contrebandiers, en laissant écroués les malfaiteurs de droit commun.

En dépit d'opérations un peu rudes qui coûtèrent la vie à plus d'un malheureux, l'aspect « Défense des contribuables » dont il s'efforçait d'aureoler sa coupable industrie assura, à travers les siècles, sa popularité et son prestige.

Anthelme Collet qui, sous le Consulat et l'Empire, réussit les plus divertissantes escroqueries, n'était pas un brigand de grand chemin. Il travaillait sans arme, sans complice, sans tapage, mais avec quelle géniale adresse !

Il avait fait des études militaires et même obtenu le grade de sous-lieutenant. Mais le métier des armes ne répond pas à ses goûts ; il quitte l'habit militaire et se fait admettre comme novice dans un couvent, où il se familiarise avec la liturgie et le monde des ecclésiastiques. Chargé des quêtes, il en conserve la majeure partie dans sa poche et profite de ses passages chez les hauts personnages pour voler des passeports et jusqu'à une bulle de nomination d'évêque en blanc.

Et le voici qui se lance dans une vie faite de voyages et d'aventures où ses dupes sont innombrables ; successivement marquis, officier français sous le nom de Tholozan, titulaire régulier d'une cure, puis évêque sous celui de Dom Pasqualin, il finit par se nommer Inspecteur Général aux Armées, sous celui de comte de Borroméo. Et, en 1812, pendant la campagne de Russie, il réussit l'exploit de visiter maintes garnisons et d'y vider chaque fois à son profit la caisse du régiment ou de la place.

Son aventure incroyable explique en partie, du reste, que, quelques semaines plus tard, le général Malet ait pu, avec une poignée de complices, duper les plus hauts personnages de l'organisation impériale et ait été si près de réussir son coup d'État.

Lors de son procès, Collet aussi se vanta, et à juste titre, de n'avoir jamais versé de sang.

Dans un genre différent, mais comme les autres, il s'était révélé maître dans l'art de changer de personnage et avait compris que l'opinion, en France, considère le vol avec indulgence, quand c'est l'État qui en est la victime.

C'est un peu plus tard que Vidocq atteignit la notoriété. Sans doute cet ancien forçat, devenu chef de la Sûreté, ne s'illustra-t-il ni par les succès féminins, ni par la lutte contre les riches et l'État, ni par le caractère impertinent de ses exploits, mais à deux titres il mérite sa place dans la galerie des bandits aimés : d'une part, son extraordinaire aptitude à s'évader comme à changer de personnalité et à se transformer en boulanger, en épicier, en tailleur, en parfumeur ; d'autre part, la loyauté avec laquelle il remplit, longtemps et combien efficacement, ses fonctions à la tête de la police.

A l'époque de la Révolution de 1830, on vit la légende succéder à l'Histoire. Un phénomène se produisit qui vaut d'être noté : le

brigand sympathique sortit de la vie pour monter sur les planches. Ce fut, imaginé en partie et animé par Frédérick Lemaître, Robert Macaire qui, d'abord brigand terrible de mélodrame, se transforma en un fripon audacieux, un « scélérat gouaillieur », dont on ne se souvenait plus qu'il avait été, dans des aventures antérieures, assassin, et qui enchantait le public parisien par ses plaisanteries, son élégance intellectuelle et ses diatribes moralisatrices contre l'ordre établi.

Et nous voici, en suivant le fil des années, arrivés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est en 1864 que Maurice Leblanc naquit à Rouen. Et, sauf erreur, ce n'est qu'en 1904 qu'il offrit au public pour la première fois des aventures d'Arsène Lupin.

Dans l'intervalle, son imagination avait pu être frappée par un chef-d'œuvre de cambriolage qui avait fourni aux journaux de l'époque une abondante et intéressante copie.

Cela s'était passé en 1894. On était en plein scandale du Panama. Et ce scandale lui-même succédait à celui du trafic des décorations qui avait éclaboussé Wilson, le gendre du président de la République, et amené la condamnation du général Caffarel et du comte d'Andlau, sénateur. En fin d'après-midi, quatre hommes en chapeau haut de forme et redingote descendirent de voiture devant l'hôtel particulier du marquis de Panisse-Passis, 25, avenue Marceau (dans le 16<sup>e</sup> arrondissement et à peu de distance de la rue Crevaux où, à l'époque, habitait Maurice Leblanc). Le marquis était dans le Midi. Les quatre hommes, ayant sonné, déclarèrent au concierge stupéfait qu'ils venaient procéder à l'arrestation de son maître dont on avait découvert qu'il était un « chéquard » et du portier lui-même qui était son complice. Ces allégations, compte tenu de l'atmosphère de l'époque, leur avaient paru devoir présenter quelque vraisemblance. Sur quoi, ayant ligoté leur interlocuteur, les quatre personnages, jouant respectivement le rôle de M. Lozé, préfet de police, de M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, d'un secrétaire-greffier et d'un brigadier, procédèrent à une prétendue perquisition. En réalité, ils mirent à sac l'hôtel du marquis, enlevant valeurs mobilières, bijoux, linge, tableaux, argenterie, meubles rares et une magnifique collection d'autographes. Le butin était si considérable que les compères l'emportèrent dans une

tapissière venue se placer sous la voûte de l'hôtel et qui repartit, au bout de quelques heures, lourdement chargée.

Cette extraordinaire aventure stupéfia la France, mais aussi la fit rire aux éclats : jamais un déménagement involontaire n'avait été si complet, jamais la police n'avait été si cruellement bafouée.

Cependant, grâce à des indicateurs (ultima ratio de la police), on finit par découvrir les coupables, dont les trois principaux, Paul Jably dit Paul le Clocher, Joseph Renard et Eugène Tajan dit Alleaume, étaient bien connus de la justice. Le chef était Renard qui se flatta de n'avoir jamais commis d'assassinat et qui fit preuve de quelque esprit dans ses réparties à l'audience. Pour sa défense, il fit valoir qu'après tout il n'était pas plus immoral de déléster un riche capitaliste du surplus de sa fortune en se faisant passer pour le préfet de police que de dépouiller de modestes épargnants en fondant quelque société financière aux utopiques perspectives.

### les exploits de Marius Jacob

Et peu après, d'autres faits avaient dû intéresser et étonner Maurice Leblanc, comme la plupart de ses contemporains, j'imagine : c'étaient les exploits de Marius Jacob.

Ils furent accomplis entre 1899 et avril 1903, époque de l'arrestation de Marius Jacob et de deux de ses complices, mais c'est au cours du procès devant la Cour d'assises d'Amiens en 1905 (le personnage d'Arsène Lupin venait de naître), que furent connues dans leur entier l'extraordinaire personnalité de cet homme étonnant et sa non moins extraordinaire activité.

Dans un livre bien intéressant, M. Alain Sergent, qui a réussi à gagner la confiance de Jacob, libéré du bagne et a recueilli ses souvenirs<sup>(1)</sup>, nous raconte ce que fut cette existence. Et, d'autre part, en dépouillant les journaux judiciaires de l'époque, on trouve dans les comptes rendus du procès d'Amiens une foule de détails, d'anecdotes et d'observations qui permettent de faire revivre celui qui, dans le style de Maurice Leblanc, aurait mérité le titre d'« anarchiste-artiste-cambrioleur ».

Après maintes aventures, à seize ans, il devint anarchiste. Les anarchistes, dont le nom ne dit plus grand-chose aujourd'hui, cau-

(1) Un anarchiste de la Belle Époque. Éditions du Seuil.

saient, à la fin du siècle dernier, une véritable terreur. Leurs armes préférées étaient les bombes, comme celles que faisaient éclater Ravachol et Emile Henry ou qu'Auguste Vaillant lança dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. A l'occasion, cependant, ils commettaient leurs attentats par d'autres moyens, tel le poignard dont Caserio se servit pour assassiner en 1894 Sadi Carnot. C'est pour lutter contre les anarchistes que furent alors votées les fameuses « lois scélérates ». Marius Jacob, avec toute la fougue de la jeunesse, milita, s'instruisit dans l'Indicateur anarchiste, apprit à fabriquer des explosifs et, pour finir, à dix-huit ans, résolut de faire la guerre à la société capitaliste.

On ne peut s'empêcher de dire, à propos de son premier exploit, que, pour un coup d'essai, il fit un coup de maître. S'emparant du précédent dont avait été victime, cinq ans auparavant, le marquis de Panisse-Passis, il se présenta le 1<sup>er</sup> avril (la date avait été choisie à dessein), en compagnie de trois complices correctement vêtus, comme lui-même, et dont l'un portait l'écharpe de commissaire de police, chez un commissionnaire du Mont-de-Piété de Marseille. Exhibant un faux mandat et prétextant une perquisition, les quatre compères se firent représenter, tout en vérifiant sur le grand livre la totalité des objets détenus en gage et, au bout d'une « vacation » de plusieurs heures, partirent avec le butin, évalué à 400 000 francs, non sans arrêter le commissionnaire, lui mettre les menottes aux mains et le conduire jusque dans la salle d'attente du procureur de la République.

Ce larcin demeura impuni. En revanche, Jacob fut, peu de temps après, arrêté pour un autre. Mais il parvint à se faire acquitter. Là-dessus, n'ayant pas réussi un coup qui lui avait été indiqué par l'alcade (anarchiste et, bien entendu, athée) de Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, et qui consistait à enlever dans l'église la statue du saint en or massif, Marius se lança dans une série de cambriolages d'églises et de châteaux, moins spectaculaires, mais plus fructueux. Hélas pour lui, un indicateur le signala à la police et, comme il a été condamné par contumace, on l'arrêta. Il simule alors la folie, est envoyé à l'asile du



Mont-Perril à Aix-en-Provence et là, avec la complicité d'un surveillant, anarchiste lui aussi, réussit à s'évader par le hublot de sa cellule.

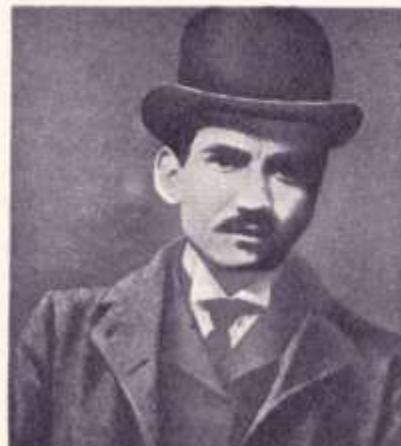
Redevenu libre, il reprend son activité avec plus d'ardeur encore et plus de succès aussi.

Ce fut pour lui sinon la Belle, du moins la Grande Époque. En l'espace de quelque trois années, il écuma la France entière. L'acte d'accusation, lors de son procès, dénombrera soixante et onze vols. Il n'est pas possible d'évaluer exactement le profit qu'il en tira, mais cela représentait sûrement plusieurs millions (de 1900). Même, à l'instar de Cartouche, il mit à son tableau de chasse des têtes couronnées et, à Spa, déroba chez la reine deux tableaux de maître.

L'organisation et la méthode mises au point par Jacob étaient minutieuses. Il s'ingéniait à effectuer ses cambriolages à quelques heures de distance dans des villes assez éloignées ; de la sorte, la police se refusait à croire qu'ils étaient l'œuvre des mêmes opérateurs. Le chef-d'œuvre de Jacob, ce fut de travailler, au cours des mêmes vingt-quatre heures, à Compiègne et à Béziers.

— C'est que, disait-il à son procès, il faut faire vite quand on veut faire de la décentralisation.

La bande, représentée comme très nombreuse par les journalistes et à qui l'un d'eux avait, dans le style de Ponson du Terrail, donné le surnom des « Travailleurs de la nuit », comprenait en réalité une douzaine d'affiliés réguliers plus autant de « contrac-



les ancêtres d'Arsène Lupin

tuels », si j'ose dire. Jacob les commandait avec fermeté, exigeant du soin, de la conscience et de la sobriété.

Bien entendu, il les rémunérait convenablement, mais en ce qui le concernait lui-même surtout, il travaillait par idéalisme. Il vivait pauvrement, de repas à vingt-cinq sous, sans vin et sans alcool, qu'il détestait, et donnant le plus gros de ses gains au parti pour financer son journal, le *Libertaire*, et venir en aide à ceux de ses membres ou sympathisants en rupture de ban.

L'organisation était poussée très loin dans tous les domaines.

Pour éviter les guetteurs, trop voyants à son gré, Jacob, après avoir acheté chez un oiseleur de la ville où il était en tournée, un crapaud, le plaçait, une fois sur les lieux du travail, dans le bas de la conduite d'eau débouchant sur la rue. Et quand le crapaud s'arrêtait de coasser doucement, c'était que quelqu'un approchait de la maison ; et alors on faisait silence.

Dans ses déplacements, Jacob transportait avec lui une trousse de cuir noir de 70 centimètres de long sur 35 de large et que les « Travailleurs de la nuit » avaient, eux, surnommée la « contrebasse ». Elle contenait six pinces-monseigneur, six rallonges à pas de vis interchangeable, une batterie de quatre piles sèches, une bobine, trois lampes Edison, des rondelles en caoutchouc pour amortir les chocs, trois tournevis, trois passe-partout, un vilebrequin, une scie à métaux avec lames de rechange, un diamant de vitrier, une burette

d'huile, une boîte à savon pour savon mou et poudre de savon et, bien sûr, une échelle de corde.

Comme on le voit, rien n'était laissé au hasard. Et Jacob poussait la minutie et la prudence si loin qu'il avait, pour se passer de receleurs, acquis à Paris, sous le couvert d'un complice, une petite fonderie où il transformait les bijoux volés et où il recevait l'Argus qui, trop tard naturellement, en contenait la description à l'intention des fondeurs honnêtes ; de même, il possédait à Montpellier une petite quincaillerie où lui étaient adressées par les fabricants de coffres-forts, avec leurs séries de prix, les notices expliquant les divers mécanismes utilisés par eux et la façon de les démonter.

Dernier trait qui prouve que les auteurs de romans policiers n'ont rien inventé : quelques années plus tôt, après l'assassinat du président Carnot, avait eu lieu aux assises de la Seine un procès connu sous le nom de Procès des Trente ; avec des anarchistes authentiques, des intellectuels de toutes sortes avaient été poursuivis, encore que les chefs d'accusation ne fussent, contre eux, guère consistants ; l'un des résultats fut que tous ces intellectuels furent acquittés ; un autre, moins connu, fut qu'un des jurés, chirurgien de son état, fut converti de la sorte à l'anarchisme ; or, un jour, Jacob, au lendemain d'une opération manquée et à la suite de laquelle son signalement avait dû être largement diffusé, imagina de se faire transformer légèrement le visage et se confia, pour ce faire, au chirurgien en

De gauche à droite : Portraits de Cartouche, de Mandrin (doc. B.N., cl. Josse-Lalanne) et de Marius Jacob (arch. Éditions du Seuil).

question. Ajoutons ce détail pittoresque : pour mieux échapper aux recherches de la police, Jacob fit partie, pendant les jours qui suivirent, de la figuration de « Quo Vadis » au théâtre de la Porte Saint-Martin, sous la toge d'un sénateur romain, et au cachet de 3 fr. 50 par représentation.

Voyons maintenant comment fonctionna cette magnifique organisation.

L'anarchie, comme je l'ai dit, était la principale inspiratrice. Tout jeune, Jacob avait, de sa lecture de « Quatre-Vingt-Treize » de Victor Hugo, retenu un passage « ces trois parasites, le prêtre, le juge, le soldat ». Cela devint en quelque sorte sa devise et ses expéditions furent principalement dirigées contre les églises, les demeures des magistrats et celles des officiers ; auxquelles il ajouta, en bonne logique, les châteaux des personnes titrées.

Dès le début, il s'attaqua à trois chapelles. Il en cambriola beaucoup d'autres par la suite et, en particulier, la cathédrale de Tours, dans laquelle il pénétra en descendant un vitrail, et d'où il emporta quatre lourdes tapisseries d'Aubusson à sujets religieux, lesquelles furent écoulées après d'habiles transformations qui firent de saint Joseph un inattendu Vercingétorix.

Il « travailla » de même chez un lieutenant-colonel et un chef de bataillon à Rennes, un vice-président du tribunal de Liège, un capitaine à Dijon, un conseiller à la cour de Rouen, un capitaine à Compiègne, un lieutenant-colonel à Évreux, des chefs de bureau de ministères à Coulommiers.

En revanche, apprenant que l'officier de marine chez qui il allait faire un coup était Pierre Loti, il renonça à son projet. Ou encore, une autre fois, s'étant aperçu que le châtelain chez lequel il cambriolait était pourri de dettes, il partit sans rien prendre.

A l'occasion, il ne dédaignait pas les commerçants. Et c'est du reste chez l'un d'eux — mais il est vrai qu'il était bijoutier — que Jacob réussit son plus bel exploit.

Il s'agissait d'un nommé Bourdin qui demeurait dans une maison de la rue Quincampoix, au deuxième étage. Jacob avait fait louer par un de ses complices, Bonnefoy, le logement situé au-dessus, au troisième étage. Le bijoutier partait généralement avec sa famille passer la journée du dimanche aux environs de Paris. Un dimanche d'octobre, Jacob, qui

avait réussi à savoir où se trouvait le lit du bijoutier, perça un trou dans le plancher juste au-dessus, de telle sorte que les gravats, en tombant sur l'édredon, ne fissent aucun bruit, puis s'introduisit chez Bourdin et après trois heures parvint à ouvrir le coffre-fort, d'où il tira sept kilos d'or, des pierres précieuses, des perles, des billets de banque, des valeurs mobilières.

Est-ce que cela ne dit pas quelque chose à ceux qui admirèrent, il y a quelque quinze ans, les trouvailles du « Rififi chez les hommes » ?

Au cours de ses visites domiciliaires, Jacob faisait volontiers preuve de gouaille et souvent laissait un billet sarcastique. A Béziers, chez une dame de Cassagne, il avait écrit sur un livre : « Sale aristo, sois heureuse que nous n'ayons pas assez de temps ; sans quoi ton coffre-fort serait passablement allégé. Au revoir. Attila. » Et dans la cathédrale de Tours, à l'emplacement des tapisseries, il épingla ce défi : « Dieu tout puissant, retrouve tes voleurs. »

Mais c'est surtout devant la cour d'assises, au cours de son procès, que son esprit de Gavroche s'en donna à cœur joie.

Les audiences furent véritablement un divertissement.

Voici comment le rédacteur de la *Gazette du Palais* décrit Jacob : « ...de petite taille, souple et agile comme un marin. Son visage, aujourd'hui amaigri, reflète à la fois la haine et la douceur... Ses deux grands yeux noirs sont profondément enfoncés dans leurs orbites. »

Ce qui nous surprend quelque peu aujourd'hui, c'est que cet anarchiste farouche se présentait devant ses juges, comme ses complices du reste, coiffé d'un melon.

D'un melon qui fit parler de lui.

Quand la cour entra, Jacob, en effet, le garda sur la tête.

— Jacob, lui dit le président, levez-vous.

— Non, monsieur.

— Découvrez-vous alors.

— Vous êtes bien couvert, vous !

Et il n'enleva pas son melon. (Il devait du reste récidiver, lors d'un second procès à Orléans, en expliquant : « Je suis poli pour moi avant de l'être pour les autres. Mais c'est ici une question de dignité. En me disant « Levez-vous... découvrez-vous... », le prési-

dent prétend qu'il m'est supérieur. Or, c'est ce que je conteste. »

Au melon s'ajoutait, pour compléter l'aspect bourgeois, une serviette en maroquin où Jacob conservait ses papiers.

Après l'escarmouche du couvre-chef, il en vint aussitôt une autre.

L'accusé récusa en bloc les jurés comme étant tous nécessairement ses ennemis. Puis il demanda au président si ces jurés savaient tous lire et écrire.

— Qu'en sais-je, lui répond celui-ci un peu interloqué.

— C'est bien, dit Jacob, je prends acte de ce que vous ne vous êtes pas préoccupé de savoir s'il n'y avait pas quelque analphabète parmi ceux qui vont me juger et examiner les pièces du procès.

Bien entendu, il ne manqua pas de lire aux jurés, dès la première audience, une profession de foi anarchiste de la meilleure venue. Il n'implorait ni pardon ni indulgence, développait l'idée que la propriété, c'est le vol et déclarait en particulier : « Du haut en bas de l'échelle sociale, tout n'est que friponnerie d'une part, et idiotie de l'autre. Comment voulez-vous que, pénétré de ces vérités, j'aie respecté un tel état de choses ? »

Et, quand à une audience suivante, un violent incident mit aux prises le président et un des avocats, on vit au milieu des accusés levés et hurlant « Vive l'anarchie ! », Jacob, le melon toujours sur la tête, crier son mépris anarchiste à l'avocat général.

C'est à l'Église et aux prêtres qu'il en voulait tout particulièrement. Le curé d'une église dévalisée (laquelle avait été indiquée à Jacob par un de ses complices qui y avait été enfant de chœur) étant venu témoigner à charge, Jacob l'interpella :

— C'est au nom de la charité chrétienne que vous accusez ?

— Vous nous avez volé ; je suis obligé de le dire.

Là-dessus, Jacob prononce une violente diatribe contre les prêtres, disant notamment : « J'ai eu l'occasion de visiter un grand nombre des repaires de ces malfaiteurs. J'y ai presque toujours trouvé un coffre-fort, quelquefois deux. Et ces objets ne servent pas, que je sache, à renfermer des harengs saurs. » Puis, reprenant un ton patelin, il conclut philosophiquement : « Mais je suis bon prince. Je vous accorde ma bénédiction. » Et il fait le

signe de la croix, en le ponctuant d'un édifiant « Ainsi soit-il ».

En outre, de cent façons, il fait admirer les aspects variés de son personnage.

Indigné par le luxe insolent, il se scandalise de ce qu'un volé évalue un mouchoir disparu deux cents francs :

— C'est, dit-il, une insulte à la misère.

Confondant la justice, il révèle qu'il fut l'auteur d'un larcin commis à Liège et pour lequel un autre a été condamné à trois ans de prison :

— Voilà ce que vous appelez rendre la justice.

Impertinent, il demande qu'on améliore l'ordinaire, sans prétendre, ajoute-t-il, manger des truffes et boire du champagne comme le procureur général.

Il stupéfie l'auditoire par sa mémoire. A l'avocat général qui vient de lire une pièce, il reproche, sur le souvenir qu'il a gardé du dossier d'instruction, d'avoir omis de lire les dernières lignes de cette pièce. Et c'est lui qui a raison.

Il est fier de l'importance qu'on reconnaît à son activité et à sa personne, de la crainte et de la curiosité aussi qu'il inspire. Pensez donc, il a été arrêté par le procureur de la République d'Abbeville en personne, parti à sa poursuite sur le siège d'une des rares automobiles que comptait la cité à cette époque. Et pour son procès, non seulement on a envoyé des voitures cellulaires de Paris, mais on a fait assurer la garde intérieure et extérieure du palais par des gendarmes à cheval, des chasseurs du 30<sup>e</sup> régiment et un bataillon du 72<sup>e</sup> d'infanterie. C'est entre une double haie de soldats qu'il traverse les couloirs du palais et il s'écrie : « Comment, vous ne portez pas les armes, vous ne rendez pas les honneurs à des célébrités comme nous ! »

Il fait de l'esprit. Comme l'huissier appelle à la barre des témoins une de ses victimes d'Abbeville, au patronyme singulier : « Monsieur Meurdesoif ! »

— Moi aussi, jette Jacob.

Ou encore, au sacristain d'une église dévalisée qui énumère tous les objets de piété volés, il dit :

— ...Pardonnez-moi, vous oubliez quelque chose..., voyons, vous vous rappelez bien, dans le placard, des gravures du genre..., disons Fragonard.

Galant, naturellement, à une jeune femme

venue témoigner au sujet d'un cambriolage à l'église de Saint-Sever, qui dit qu'elle l'a vu dans la nuit et qu'elle croit le reconnaître, il rétorque :

— Si nous nous étions rencontrés, Madame, moi je ne vous aurais pas oubliée.

Enfin, par-dessus tout, il a son amour-propre d'artiste. Comme une discussion s'institue entre le ministère public et lui à propos de la façon dont il est entré dans une maison, Jacob s'impatiente :

— Mais enfin, vous n'allez pas m'apprendre mon métier. Gardons chacun nos spécialités, vous la guillotine, moi la cambriole.

### qui est Lupin ?

Tel fut Marius Jacob. On conviendra qu'il y a quelque ressemblance entre tous ces personnages qui, au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, bravèrent la police et firent rire à ses dépens.

S'il est permis de faire de la critique littéraire à propos de romans policiers, on peut dire qu'en Arsène Lupin le public français reconnut le type de bandit à panache qui l'a toujours enchanté.

De même que Cartouche, Collet et Vidocq apparaissent dans leurs légendes comme des génies du déguisement et du changement de personnalité, de même que Cartouche passe pour avoir été aussi adroit et agile que prompt à comprendre et à agir, Arsène Lupin est le type avant la lettre de Superman.

« Intelligence, esprit, volonté ; adresse physique, force musculaire, souplesse, endurance, il cultivait ses dons jusqu'à l'extrême limite, étonné lui-même de voir que cette limite reculait toujours devant la puissance de ses efforts. » (La comtesse de Cagliostro.)

« Tour à tour chauffeur, ténor, bookmaker, fils de famille, adolescent, vieillard, commis-voyageur marseillais, médecin russe, toréro espagnol. » (L'arrestation d'Arsène Lupin.) (2)

Voyons-le à l'œuvre.

Quand Arsène Lupin, dans « 813 », exerce, sous les traits et la redingote verte de M. Le-

normand, le rôle du chef de la Sûreté, n'est-il pas l'héritier d'une longue tradition qui, venant de Vidocq et suivie par les cambrioleurs du marquis de Panisse-Passis, le fut encore par Marius Jacob opérant chez le commissionnaire du Mont-de-Piété de Marseille ?

Quand Arsène Lupin escamote la montre de Ganimard et celle du juge d'instruction, comme dans « Arsène Lupin en prison », ou celle de Sherlock Holmes dans « Sherlock Holmes arrive trop tard », n'est-ce pas Cartouche volant à Versailles l'épée du prince de Soubise ?

Quand Arsène Lupin prend successivement, avec la personnalité correspondante, les noms de Raoul d'Andrézy, Horace Vermont, colonel Sparminto, duc de Charmerace, prince Paul Sernine et don Luis Perenna, ne se souvient-il pas d'Anthelme Collet alias marquis de Mondovi, lieutenant Tholozan, Mgr Pasqualin et général comte de Borroméo ?

Quand Ganimard consulte Arsène Lupin sur les mystères qui les intriguent tous les deux comme dans « L'écharpe de soie rouge », n'est-ce pas du Marius Jacob ? Car il faut qu'on sache qu'une compagnie d'assurance contre le vol consultait Jacob à titre d'expert quand, en présence de la réclamation d'un assuré se disant volé, elle craignait une mise en scène.

Quand, dans « Édith au cou de cygne », le colonel Sparminto, autrement dit Arsène Lupin, se vole à lui-même, pour mieux la vendre à un collectionneur, une tapisserie « œuvre d'art incomparable qui, s'inspirant de la fameuse tapisserie de Bayeux, attribuée à la reine Mathilde, représentait l'histoire de la conquête de l'Angleterre », cela rappelle encore Marius Jacob. Car ce dernier avait été pressenti par un riche Anglais qui désirait, nous dit Alain Sergeant, « se procurer une tapisserie du musée de Bayeux, représentant la conquête de l'Angleterre par Guillaume et que la légende attribue à Berthe au Grand Pied ».

Voici Arsène Lupin qui, dans « L'arrestation d'Arsène Lupin », repart de chez le baron Schormann les mains vides, en laissant sa carte de visite « Arsène Lupin, gentleman-cambrioleur », avec les mots « reviendra quand les meubles seront authentiques », ou qui, dans « Arsène Lupin en prison », écrit au baron Cahorn : « P. S. Surtout ne pas m'envoyer le plus grand des Watteau. Quoique

vous l'avez payé 30 000 francs à l'Hôtel des Ventes, ce n'est qu'une copie, l'original ayant été brûlé sous le Directoire par Barras, un soir d'orgie. Consulter les mémoires inédits de Garat. Je ne tiens pas non plus à la châtelaine Louis XV dont l'authenticité me semble douteuse. » C'est un peu du Cartouche envoyant à la maréchale de Boufflers, dont le champagne ne lui semble pas bon, celui qu'il a volé chez Paris-Duverney.

Mais c'est aussi du Jacob. Car le fameux anarchiste était fin connaisseur. Il s'était même déclaré à l'instruction comme antiquaire. Et, à l'audience, il fit s'esclaffer l'auditoire aux dépens de volés moins avertis que lui.

Le capitaine Édou qui a été cambriolé à Compiègne se plaint de la disparition d'une bonbonnière en vermeil.

— Pardon, dit Jacob, elle était en cuivre doré. Si elle vous a été vendue pour du vermeil, le marchand vous a trompé. C'est qu'il y en a des fripons sur terre !

Le même capitaine demande ce que sont devenues des actions qu'il n'a pas retrouvées.

— Je les ai brûlées, dit Jacob.

— Mais il y en avait pour 12 000 francs !

— Là encore, vous avez été volé. Par des financiers décorés de la rosette sans doute.

De même, un cambriolé d'Abbeville se lamentait sur une rivière en brillants.

— Des brillants ! Ce n'étaient que des roses. Je les ai vendues 200 francs et il y en avait au maximum pour 1500 frs.

Enfin, à un M. Witasse, d'Amiens, qui se félicite que certaines pièces d'argenterie lui aient été laissées :

— Je pense bien, dit Jacob, c'était du ruolz ; je n'en ai pas voulu.

Détail plus piquant encore. Quand il emporte des tableaux d'un château, à Spa, il limite son choix à un Corot et — nous sommes avant 1905 — à un Sisley.

Continuons dans la recherche des traits essentiels qu'il faut rassembler pour être un gentleman-cambrioleur. Cartouche ne voulait pas qu'on tuât. Collet se vantait de n'avoir jamais tué. En plaidant pour Jacob, son avocat fit ressortir que « dans bien des circonstances, il s'est montré compatissant et généreux, qu'il n'a volé que dans des maisons qu'il savait inhabitées et qu'il a toujours cherché à éviter l'assassinat ». Sans doute, n'y est-il pas toujours parvenu et, en particulier, au moment de son arrestation, un agent de police fut tué

par un de ses complices. Mais il s'y efforça constamment.

De même quand, au début du « Bouchon de Cristal », l'un de ses complices commet un meurtre, Arsène Lupin le désavoue et en est très affecté. Car tout au long de l'œuvre de Marius Leblanc, le crime est réprouvé et flétri.

— Tu entends, dit Lupin dans « La comtesse de Cagliostro », je ne veux pas tuer. Voler, oui, cambrioler, soit. Mais tuer, non, mille fois non.

— Du sang, du sang, s'écrie-t-il encore, dans « Le Bouchon de Cristal », vous savez bien que je n'en veux pas ! On se laisse tuer plutôt.

Dans le cambriolage lui-même, du reste, il faut faire un choix.

Certes, celui d'Arsène Lupin n'était pas celui de Jacob. La coiffure de l'un sur les photos de presse était un melon. Celle de l'autre sur les couvertures de la fameuse collection de Pierre Laffitte était le chapeau haut-de-forme. L'un était anarchiste, l'autre se disait gentleman, mais entre les deux, il y avait en commun un certain souci de redistribuer plus moralement les richesses.

Du reste, Maurice Leblanc est si soucieux de ne faire porter atteinte à la propriété par son héros que lorsque la morale s'en accommode, que, dans les cas les plus célèbres, le butin sera un immense trésor, dont la cachette est une énigme (L'Aiguille Creuse, La Comtesse de Cagliostro, 813) ou la découverte d'un secret dont le possesseur, jusque-là, faisait un usage blâmable (Le Bouchon de Cristal). Le tout en y mêlant le plus possible, comme par souci de purification supplémentaire, l'Histoire de France, avec Agnès Sorel, Henri IV, Louis XIV, la Révolution, Marie-Antoinette, et... le scandale de Panama.

Tel était Arsène Lupin, intelligent, spirituel, courageux, adroit, désintéressé, galant, railleur, déconcertant, redresseur de torts, déchiffreur de secrets historiques, Cartouche en frac, Don Quichotte en torpédo, Spartacus à monocle, Cyrano de la cambriole, bref, le gentleman-cambrioleur qui a enchanté notre enfance et dont le succès dure encore.

### la postérité de Lupin

Combien de fois la presse ne nous a-t-elle pas conté les exploits de tel aigrefin acrobate,

(1) Selon les chercheurs, le nom de Lupin fut inspiré à Leblanc par celui de Lutin, architecte, dont une des maisons qu'il construisit existe encore 134, rue de la Faisanderie, et dont le nom flamboyant, aux encadrements de 1900, sur des affiches électorales dans le 16<sup>e</sup> arrondissement. Le prénom d'Arsène était, à l'époque, fréquent dans le Pays de Caux.

(2) Il y a un point sur lequel je trouve Lupin un peu faible, c'est le Droit. Il croit (La mort qui rôde) que c'est le notaire et non le juge de paix qui convoque le conseil de famille et que le deuxième mari d'une femme peut être l'héritier direct (le ne dit pas le légataire) de la fille du premier lit de celle-ci.

de tel récidiviste de l'évasion en le dénommant l'Arsène Lupin de la Côte d'Azur ou l'Arsène Lupin des palaces ?

Dans la préface que M. Bernard Gherbrant a écrite pour l'édition d'Arsène Lupin, gentleman-cambrioleur, par le Club des libraires de France, il raconte que le plus beau souvenir de la vie de Maurice Leblanc était celui du jour où, sur la falaise d'Étretat, il avait rencontré des jeunes gens qui, venus des États-Unis, étaient là, l'« Aiguille Creuse » à la main, en train de rechercher le chemin du trésor des Rois de France.

S'il avait vécu quelque dix années encore, avec quelle fierté n'eût-il pas lu dans les journaux le récit du procès aux assises d'un étonnant cambrioleur, N..., et des chefs-d'œuvre d'adresse et d'humour que celui-ci avait accomplis ?

Une nuit d'été, il pénètre par effraction dans un coquet logement d'un quartier résidentiel où il trouve de jeunes époux endormis. Il les réveille en les invitant à lui remettre l'argent qu'ils possèdent chez eux. Et il se détourne, dangereusement pour lui, sans doute, mais pudiquement, pendant que la jeune femme quitte son lit, dans un « appareil » à peine moins simple que celui dont parle Néron à propos de Junie. Mais quand le porte-feuille et le sac à main eurent été vidés, il fallut se rendre à l'évidence : le trésor se montait à 14 000 francs seulement.

— Tenez, dit N... au monsieur. Voici 10 000 francs, vous en avez plus besoin que moi.

Heureusement pour lui, et grâce à son audace, ses coups étaient souvent plus fructueux.

En travaillant à l'étage supérieur d'un hôtel particulier, il s'aperçoit que le rez-de-chaussée est occupé par des bureaux commerciaux où une perquisition risque d'être intéressante. Il réveille le concierge, apprend que le propriétaire de la firme habite à quelques minutes de là et, sous la menace, fait téléphoner à ce dernier qu'il y a le feu à son bureau. Bien entendu, le propriétaire arrive à la hâte ; c'est N... qui l'accueille et qui lui fait ouvrir tiroirs et coffres. Mais comme leur contenu lui paraît faible, il en déduit que le plus gros doit se trouver au domicile du propriétaire. Alors, il a l'idée, digne de Lupin, de faire téléphoner par ledit propriétaire chez lui-même pour annoncer que la police va incessamment venir

faire une visite domiciliaire et qu'il ne faut pas s'y opposer. Sur quoi, N..., muni du chiffre, laisse son prisonnier à la garde d'un complice et va à l'appartement du monsieur pour ouvrir le coffre-fort. Même, comme il ne le fait pas fonctionner du premier coup, il téléphone à son complice pour se faire confirmer la combinaison ; enfin, les poches bourrées de titres et de billets, il s'en va tranquillement, non sans avoir avisé le complice, par une dernière communication téléphonique, d'en faire autant.

En revanche, certain soir, comme, au cours du cambriolage, une vieille dame lui dit que dans un coffret fermé à clef et que N... lui demande d'ouvrir il y a son testament, avec discrétion, il n'insiste pas.

Ce soir-là, du reste, il était tombé, sans le savoir, chez le secrétaire d'État aux Finances. Voilà un cambriolage qu'Arsène Lupin n'avait pas imaginé. Mais il faut croire que c'est la vertu du Trésor public qui confère une sorte d'immunité financière à ceux qui l'alimentent. N... fit chou blanc ou à peu près. C'est tout juste si le maître du logis ne parvint pas à lui faire payer ses impôts.

Mais cela n'empêche pas que, tel Cartouche, au moment de partir, N... donna à la bonne une substantielle gratification.

N... fut pris pour finir et, du reste, par hasard. Et il fut condamné à une assez lourde peine, car, en dépit des côtés amusants ou édifiants de son activité, celle-ci avait causé des dommages matériels considérables et celles de ses victimes qui n'étaient pas du sexe faible n'avaient pas eu à se féliciter de son comportement.

Ce qu'il importe d'observer, en tout cas, c'est qu'avec des bavures et des imperfections, le personnage d'Arsène Lupin s'était trouvé incarné par un artiste qui, sans plagiat mais au contraire avec une imagination et une fantaisie personnelles, avait ajouté une génération à la longue lignée, croisée de personnages authentiques et de héros imaginaires, des fripons sans vergogne qui accomplirent leur malhonnête besogne avec panache.

Oui, Arsène Lupin, invention de roman, a eu des ancêtres dans la réalité. Et il a eu des émules.

Ce fut le don de Maurice Leblanc de comprendre, de sentir et de savoir faire vivre de façon immortelle le type même des brigands « bien de chez nous ».